

Image not found or type unknown



M3 sur facture d'eau non comptabilisée depuis 4 ans

Par **mgout11**, le **14/02/2009** à **18:53**

Bonjour,

Cela fait depuis 2005 que nous avons été livrés d'une maison. Depuis tous les ans nous ne payons que l'abonnement en prélèvement automatique. La facture stipule que la consommation est de 0m3 alors que le compteur tourne normalement. Doit-on le signaler ? Doit-on payer la totalité puisque la faute vient de véolia ? Quels sont nos recours et nos obligations ?

Cordialement.